

## Annexe n°8 : demande d'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans les immeubles collectifs ou les ensembles immobiliers de logement

Madame, Monsieur,

Demeurant à

□ Propriétaire

□ Syndicat de copropriété

Vous souhaitez procéder à l'individualisation des contrats de fourniture d'eau de votre immeuble ou de votre ensemble immobilier de logement.

Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter cette fiche, puis de nous la retourner en y joignant les documents demandés à l'une des adresses suivantes :

Postale : « M. le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors 72 rue Wilson à l'attention du service facturation de l'eau et de l'assainissement »

Pour:

□ Un immeuble

□ Un ensemble immobilier de

Je soussigné (e) (Nom, Prénom) ......

Coordonnées : Téléphone fixe et/ou portable : ...... mail ...... mail ......

Mail: servicefacturationeau@grandcahors.fr

Demande d'individualisation en tant que :

□ Mandataire pour le compte de	logement	
Pour le bien situé à l'adresse suivante :		
Références cadastrales :		
Renseignements concernant l'immeuble :		
Type d'immeuble	Comptages individuels souhaités	
□ Habitation collective	Logements:	
□ Lotissement, groupe d'habitations	Logements:	
□ Autre	Logements:	

Engagement du demandeur :		
Je m'engage à me conformer en tous points à <u>l'annexe n°2</u> du règlement de service de l'eau relative aux individualisations de contrat dont je reconnais avoir reçu un exemplaire ou pris connaissance.		
<u>Pièces à joindre</u> :		
□ pour les propriétés :	□ pour les copropriétés :	
☐ La liste et signature de tous les locataires de	□ Le compte rendu de l'assemblée des copropriétaires	
l'immeuble ;	actant la volonté d'individualisation ;	
□ La liste des logements vacants.	□ La liste des copropriétaires ;	
	□ L'accord signé de chaque copropriétaire ;	
Fait à		
(Signature)		
(OBTIOCOLO)		
Cadre réservé au service de l'eau		
Au vu des éléments transmis dans la présente demande pa	ar :	
Agissant en qualité de		
Concernant l'immeuble situé		
□ Votre demande est acceptée et fera l'objet d'une prise de rendez-vous par le service de l'eau sous un délai qui n'excèdera pas 4 mois :		
□ Votre demande nécessite des compléments d'information :		
A, Cahors, le	Qualité et signature	